ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	**RÉFÉRENCE**	**PAP2023-028-ERUN TOULOUBRE**
	INTITULÉ DU POSTE	**Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN)**
	PLACE DU POSTE	Rattaché administrativement à la circonscription d'Aix Touloubre, l'ERUN exerce ses fonctions sur 2 circonscriptions (Aix Touloubre et Aix Vallée de l'arc), sous la responsabilité conjointe des inspecteurs de circonscriptions et de l'IEN pilote du groupe départemental pour le Numérique éducatif.
PROFIL DU POSTE	**CADRE GÉNÉRAL**	L'ERUN contribue à la mise en œuvre des politiques nationales, académiques et départementales pour le développement du numérique éducatif.
	MISSIONS	En appui de ses inspecteurs, l'ERUN : - Accompagne et conseille les enseignants, directeurs, formateurs et équipes de circonscriptions sur les usages pédagogiques raisonnés du numérique éducatif. - Accompagne les collectivités sur les choix d'équipements, les ressources, la maintenance, l'organisation des locaux et la rédaction de projets. - Travaille avec les différents partenaires du numérique éducatif (DRANE, DSI, …) pour accompagner l'évolution des usages numériques scolaires. - Contribue à la formation au numérique des différents acteurs de l'Éducation nationale dans le cadre de divers plans de formation (circonscriptions, départementaux, académiques, réseaux...). Par ses compétences et ses missions, il : - Contribue à renforcer auprès de ces acteurs, le cadre de confiance pour le développement des usages pertinents et responsables du numérique dans un cadre sécurisé. - Conduit des formations et des accompagnements de proximité (adaptation aux besoins) avec la possibilité de co-intervenir dans les classes avec les enseignants auprès des élèves. - Impulse et suit les expérimentations incluant le numérique par des observations et des interventions dans les classes des territoires où il exerce. - Élabore et rédige des séquences pédagogiques, ainsi que des articles de valorisation sur les usages pertinents observés dans les écoles de son réseau, et contribue à leur publication sur les sites académiques pédagogiques. - Tient à jour, sous l'autorité de l'IEN, le site de circonscription. - Administre les inscriptions des enseignants dans le cadre du plan de formation de circonscription (inscriptions et suivis GAIA). - Est administrateur des tests de passation des évaluations dans les écoles de ses circonscriptions, il en assure le suivi. - Participe aux formations de circonscription autres que numérique : il peut participer au suivi d'une constellation dans le cadre des plans mathématique et français avec un volet numérique, par exemple. - Peut accompagner les enseignants dans le cadre du PPCR dans la mesure où il est titulaire d'un CAFIPEMF. - Peut participer aux contrôles des instructions dans la famille en qualité d'enseignant/ formateur. - Peut être amené à représenter l'IEN dans une instance.
	FONCTIONS	L'enseignant référent pour les usages du numérique est un enseignant du premier degré, exerçant à temps plein sur 2 circonscriptions, déchargé de son service d'enseignement.
	COMPÉTENCES	- Être titulaire du CAFIPEMF est vivement recommandé, à défaut, l'engagement à l'inscription et à la passation de la certification sont requis. - Des connaissances didactiques, pédagogiques et numériques sont indispensables à l'exercice de la fonction. - Des qualités d'animation auprès d'enseignants sont attendues, ainsi que l'aptitude de travailler en équipe (circonscription, groupe départemental). - Posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement la formation pour adultes. - Les capacités de communication et d'écoute sont nécessaires en particulier dans le cadre des relations partenariales.

		- La rigueur professionnelle, la discrétion, la confidentialité et la loyauté sont exigées. - L'ERUN doit maitriser les outils bureautiques usuels et acquérir une connaissance des applicatifs professionnels (PIA, ARENA, ONDE…).
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**AFFECTATION ET SECTEUR D'INTERVENTION**	Affecté à une circonscription du 1er degré, l'ERUN intervient sur une seconde circonscription selon un couplage validé par le pilote du groupe départemental pour le numérique éducatif. La contribution aux missions départementales lui permet d'intervenir sur le territoire départemental des Bouches du Rhône.
	NOMINATION ET PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire. La titularisation ne pourra survenir qu'après l'obtention du C2i2e ou de sa version PIX Edu, avec avis favorable des IEN de circonscriptions.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 210 du 2 février 2023.
	CONTACTS	IEN pilote du groupe départemental du Numérique éducatif : adresse mail ***:*** olivier.fortoul@ac-aix-marseille.fr L'IEN de la circonscription d'affectation Aix Touloubre : ce.0131311e@.ac-aix-marseille.fr